

LE ROURET



ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

du 26 novembre 2020 à 18h00

- **Approbation du Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du 24 septembre 2020**

REF	OBJET
1. Administration Générale	
Info 1	Compte-Rendu des Décisions du Maire
1.1 2020-87	Renouvellement de la convention d'entente de balayage de voiries communales avec la commune de Valbonne
1.2 2020-88	CASA : Présentation du Rapport d'Activités 2019
1.3 2020-89	Subvention exceptionnelle en faveur de l'Association des Maires et présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes afin de venir en aide aux sinistrés des vallées Vésubie – Roya – Tinée suite à la tempête Alex
Info 2	Epilogue contentieux parquet théâtre EAC

2. Service financier	
2.1 2020-90	Dissolution du budget SIAQUEBA et transfert des résultats de clôture au budget principal de la commune
2.2 2020-91	Budget principal commune 2020 : Décision modificative n°1
2.3 2020-92	Tarifs municipaux : annulation des loyers liés aux baux commerciaux et location des salles associatives suite à la seconde vague du covid-19 et au décret d'état d'urgence sanitaire afférent

3. Service scolaire	
3.1 2020-93	Affaires scolaires : Convention d'accès au Centre Aquatique NAUTIPOLIS
3.2 2020-94	Convention d'installation d'un site de compostage cantine des écoles entre UNIVALOM et la commune du Rouret

4. Service Aménagement / Urbanisme	
4.1 2020-95	Modification Simplifiée n°1 (MS1) du PLU approuvé le 19/12/2020 : Bilan de la Mise à disposition et Approbation de la procédure
4.2 2020-96	Acquisition d'un terrain à vocation agricole (AT 117 119) préempté par la SAFER
4.3 2020-97	Mise en Concordance L 442-11 du code de l'urbanisme Lotissement Bellevue / PLU
Info 3	SCOT (valant PCAET) de la CASA : Prescription élaboration

5. Ressources Humaines	
5.1 2020-98	Création d'un poste d'agent de police municipale et modification du tableau des effectifs
5.2 2020-99	Création de deux postes d'adjoints techniques permanents et modification du tableau des effectifs
5.3 2020-100	Création d'un poste d'adjoint technique non permanent et modification du tableau des effectifs
5.4 2020-101	Création de huit postes temporaires d'agents recenseurs, désignation d'un coordonnateur d'enquête et fixation des indemnités de rémunération